# TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE I

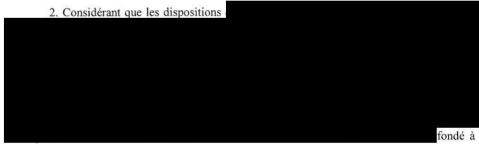
	N°			
	м			
	***************************************	i interesse		
Audience du 17 octobre 2017 Lecture du 9 novembre 2017				
Audience du 17 octobre 2017 Lecture du 9 novembre 2017	N F			
	Audience	du 17 octob	ore 2017	

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

#### AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le tribunal administratif d

Le président du tribunal



demander l'annulation de la décision attaquée ;

#### DECIDE:

<u>Article 1er</u>: La décision du 9 mars 2017 par laquelle le préfet de la suspension du permis de conduire de la pour une durée de quatre mois est annulée.

### Vu la procédure suivante :

Par une requête, enregistrée le 24 mars 2017, M. représenté par Me Josseaume, demande au tribunal d'annuler la décision du 9 mars 2017 par laquelle le préfet de la prononcé la suspension de son permis de conduire pour une durée de quatre mois ;